

MASTER PARCOURS RISQUES MÉDICAUX ET RESPONSABILITÉ

Master Droit privé

Le Master 2 Risques médicaux et responsabilité civile permet à travers une formation théorique et pratique, d'acquérir une compétence pointue sur les risques liés aux activités de santé, qu'il s'agisse de la mise sur le marché de produits de santé ou d'activités de prévention de diagnostic ou de soins réalisés par des professionnels de santé.

Infos pratiques

Composante : EDS - Département masters droit privé

Durée : 2 ans

Crédits ECTS : 120

Présentation

Admission

Conditions d'admission

La formation est destinée aux étudiants ayant obtenu un diplôme de niveau master 1 en droit privé, droit de la santé.